

## PLAFOND DE RESSOURCES ANNUELLES EN 2018

Ces plafonds sont applicables sur les logements situés hors Paris - Ile De France  
et communes limitrophes

Catégorie de ménages	PLUS	PLS	PLA-I
une personne seule	20 304 €	26 395 €	11 167 €
Couple sans personnes à charge à l'exclusion des jeunes ménage	27 114 €	35 248 €	16 270 €
Couple ou pers.seule avec 1 pers.à charge ou jeune ménage (cumul age < 55ans)	32 607 €	42 389 €	19 565 €
Couple ou pers.seule avec 2 pers.à charge	39 364 €	51 173 €	21 769 €
Couple ou pers.seule avec 3 pers.à charge	46 308 €	60 200 €	25 470 €
Couple ou pers.seule avec 4 pers.à charge	52 189 €	67 846 €	28 704 €
par personne supplémentaire	5 821 €	7 567 €	3 202 €

Le contrôle s'effectue sur le revenu fiscal de référence de 2016

Les revenus perçus au cours de la dernière année civile ou des 12 derniers mois sont pris en compte s'ils sont inférieurs d'au moins 10 % à ceux de l'année de référence.